



**Procès-verbal de la 15e assemblée de
l'Association du Noctambus Jurassien
mercredi 27 novembre 2024, 18h30
Sociét'Halle, Moutier**

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2023
(disponible sur le site internet du Noctambus www.noctambus-jura.ch « à propos de l'association » ou sur demande au secrétariat, pas de lecture à l'assemblée)
- 4) Rapport du président
- 5) Comptes 2023
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes
- 6) Présentation de l'horaire 2025
- 7) Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)
- 8) Budget 2025
- 9) Fixation des cotisations
- 10) Election du comité
- 11) Election du président
- 12) Membres soutiens : admissions, démissions
- 13) Divers

1. Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance et salue les 23 personnes présentes, il les remercie de l'intérêt porté à notre Association, en particulier M. Pierre Comte, représentant de CarPostal.

Une minute de silence est demandée en hommage à Odette Sanglard, ancienne présidente de notre Association, décédée en octobre dernier.

La parole est donnée à M. Clément Piquerez, représentant de Moutier.

M. Piquerez remercie l'Association du Noctambus pour sa venue à Moutier, autant pour l'assemblée que pour les courses nocturnes qui passent désormais par sa commune. Autant que cette nouvelle ligne lui tient particulièrement à cœur puisqu'il était dans les personnes demandeuse il y a huit ans déjà. Il remercie toutes les personnes qui travaillent de tout cœur pour le maintien et le bon fonctionnement des ces courses nocturnes. Il a un mot particulier pour les chauffeurs qui n'ont pas toujours la tâche facile.

Le président donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur la liste de présence en circulation.

Il demande si l'ordre du jour satisfait l'assemblée, tout le monde l'approuve.

Personnes présentes :

- Cerf Patrick, Corban – président
- Marchand Gérard, Châtillon – secrétaire
- Donzé-Boillat Fabienne, Les Breuleux – secrétaire
- Luthi Pierre-Emmanuel, Le Noirmont – membre comité
- Suarez Nathalie, Rossemaison – membre comité
- Asséo David, Porrentruy – représentant canton du Jura au comité
- Pic Jeandupeux Maryvonne, Les Breuleux - membre du comité
- Parietti Julien, Porrentruy – membre comité et commune Porrentruy
- Jeandupeux Marc, Les Breuleux – membre soutien
- Domon Sébastien, Châtillon – Commune
- Steullet Daniel, Courchapoix - commune
- Piquerez Clément, Moutier – commune
- Kanimba Athanase, Les Bois – commune
- Horisberger Claire, Rebeuvelier – Sté carnaval Delémont
- Gagnebin Maryline, Châtillon – Sté carnaval Delémont
- Hulmann Nicolas, Saulcy – commune
- Froté Hervé, Pleigne – commune
- Teutschmann Gilles, Clos-du-Doubs – commune
- Comte Pierre, CarPostal
- Baumann Valérie, Tavannes – commune
- Gogniat Cassie, Rossemaison – Metacomm
- Sande Sheila, Rossemaison – Metacomm
- Boillat Jean-François, Saignelégier – commune

Excuses reçues :

- Ministres jurassiens au complet
- Gagnebin Christophe, Tramelan - membre du comité
- Roulin Mathilde, Moutier - membre du comité
- Guélat Olga, Bure – membre du comité
- Schneider Raphaël, Bressaucourt - vérificateur des comptes
- Raffl Steve, Châtillon – vérificateur des comptes
- Thomas Miserez SA – Les Breuleux
- Banque Raiffeisen des Franches-Montagnes
- RWB SA – Porrentruy
- Paroisse catholique – Les Breuleux
- Paroisse réformée – Delémont
- Bietry Cédric, Delémont
- Ville La Chaux-de-Fonds
- Commune Basse-Alaine
- Commune Courroux
- Commune Les Breuleux
- Commune Le Noirmont
- Commune Alle
- Commune Courtételle
- Commune Val-Terbi
- Commune Haute-Ajoie
- Commune Tramelan
- Commune Mettembert
- Commune Delémont
- Commune Courtedoux

- Commune Basse-Vendline
- Commune Soyhières
- Commune Fontenais
- Commune Rossemaison
- Commune Boécourt

2. Nomination des scrutateurs

Messieurs Hervé Froté et Julien Parietti sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2023 au Café de la Poste à Glovelier

Le procès-verbal, qui était disponible sur le site internet, est accepté par l'assemblée.

4. Rapport du président

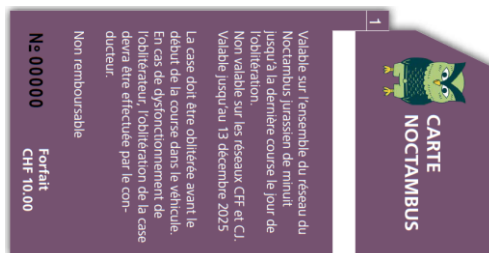
Patrick Cerf informe que le comité s'est réuni à huit reprises en 2024. Anne Roy, Antony Pelletier et Marguerite Vuillaume ont démissionnés du comité et Maryvonne Pic Jeandupeux quittera notre association ce jour. L'élection de leurs remplaçants sera traitée au point 10 de cette assemblée.

- L'année 2023 n'a pas apporté de modification importante par rapport à 2022 en ce qui concerne le réseau et les horaires. En revanche, nous avons mené des opérations de communication importantes pour augmenter la visibilité des Noctambus.
- En 2023, nous avons introduit, lors de manifestations, des courses spéciales aussi pour aller à la manifestation, en complément aux courses spéciales pour rentrer.
- En 2024, seule une correspondance à La Chaux-de-Fonds entre le Noctambus arrivant de Saignelégier à 3h22 et NoctanRun à destination de Neuchâtel a été créée.
- En 2024, nous avons continué à promouvoir les courses spéciales lors de manifestations publiques comme les fêtes de village en organisant des courses aussi bien pour aller à la manifestation que pour en rentrer. **Pour apporter plus de visibilité aux courses spéciales, nous essayons de les afficher sur l'horaire en ligne des CFF lorsque les délais le permettent.**
- En 2024, nous avons pour la première fois, organisé des Noctantrain, soit un train spécial à la place d'un bus spécial. C'était à la Braderie de Porrentruy, dans la nuit du samedi au dimanche. Nous avons mis en place un train au départ de Porrentruy à 1h41 qui a connu un beau succès puisqu'il est parti de Porrentruy avec 200 passagers. A noter que plus de 130 passagers ont voyagé jusqu'à Delémont, le train étant plus rapide et plus confortable que le bus. Cela a été l'occasion de lier de bonnes relations avec les CFF et d'obtenir des comptages intéressants. Par exemple, le premier train du dimanche matin est parti de Porrentruy avec 440 passagers. Il faudra à l'avenir renouveler cela lors de manifestation à forte affluence.
- Nous avons déjà organisé en 2024 (l'année n'est pas terminée) des courses spéciales lors de 42 soirées (31 en 2023) et avons transporté dans ces courses spéciales 3640 personnes (3140 personnes en 2023). Nous avons aussi réalisé des promotions pour nos courses ordinaires lors de 56 soirées en 2024 (51 en 2023).
- Comme en 2023, nous avons tenu cet automne un petit stand lors de la Foire du Jura lors de quatre soirs et, nouveauté, à Moutier Expo, deux soirées.

- En 2024, nous avons modernisé notre logo Noctambus.



- Après le fort développement de l'offre 2022, puis quelques améliorations en 2023, et juste une nouvelle correspondance en 2024, nous n'aurons aucun changement à l'horaire 2025.
- Pour 2025, pour promouvoir nos courses, nous avons créé une carte nocturne valable sur tout le réseau Noctambus durant une nuit. Elle ne sera pas mise en vente mais utilisée comme outil de promotion. Une carte est distribuée à chaque participant de cette assemblée en remerciement pour leur déplacement.



- Les statistiques ne sont comparables qu'entre les années 2022 et 2023 (restriction Covid, système de comptage différent, augmentation de l'offre avant 2022).

Patrick donne la parole à Gérald pour communiquer les chiffres des différents graphiques présentés :



Arrière de certains bus

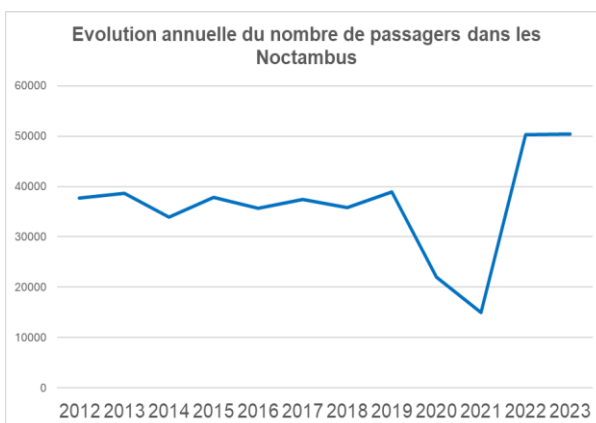


Billet offert aux sortants d'école pour leur sortie

Après la chute de passagers lors du Covid, le besoin de transport a bien repris.

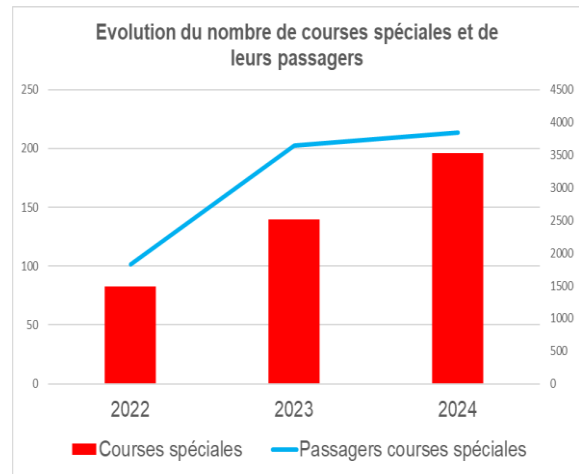
14'910 passagers en 2021
50'276 passagers en 2022
50'477 passagers en 2023

Forte progression qui marque le besoin de nos transports pour la sécurité



L'évolution du nombre de courses spéciales organisées et leurs passagers progresse également.

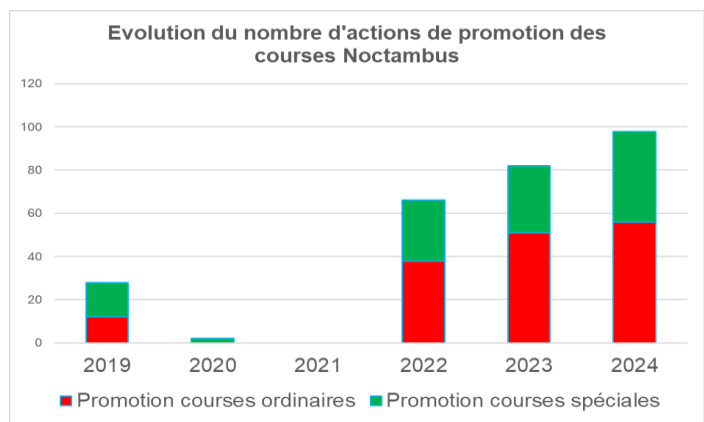
2022 : 1825 passagers pour 83 courses
 2023 : 3640 passagers pour 140 courses
 2024 : 3847 passagers pour 196 courses et
 l'année n'est pas terminée



Les courses spéciales Noctambus sont bien demandées :

Courses ordinaires :
 2022 : 38
 2023 : 51
 2024 : 56 pour l'instant

Courses spéciales :
 2022 : 28
 2023 : 31
 2024 : 42 pour l'instant



Le président renseigne l'assemblée que le comité est en pleine mutation de l'activité du Noctambus. Les organisateurs ont pris l'habitude de contacter le Noctambus pour les rentrées nocturnes et l'organisation de courses spéciales. De plus, il n'y a plus de différence entre les offres de jour et de nuit. La billetterie est présente sur les applications et il est plus facile d'acheter son billet de transport.

Patrick remercie les membres du comité pour leur soutien et leur travail ainsi que toutes les personnes présentes et aux donateurs pour leur intérêt à notre Association. Profonde gratitude aux deux secrétaires de l'Association pour leur travail et leur assiduité.

Aucune question n'étant posée du public, remerciement au président pour sa très bonne présentation.

5. Comptes 2023

a) Présentation des comptes

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des comptes 2023. Le total des produits se monte à SFR. 88'331.70 et le total des charges à SFR. 90'689.22 qui donne comme résultat pour l'année 2023 une perte de SFR. 2'357.52.

La fortune nette de l'association est de SFR. 100'124.63 au 31 décembre 2023. Une réserve économique de SFR. 93'000.00, une réserve pour course spéciale de SFR. 4'650.00 et une réserve de SFR. 4'000.00 pour marketing et promotion complètent les fonds propres de l'association.

Il est demandé pourquoi il y a une si grande baisse du sponsoring. La réponse est que de grands donateurs ont renoncés et que le comité se donne pour tâche en 2025 de rechercher des sponsors publics ou privés.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

Maryvonne Pic Jeandupeux donne connaissance du rapport de vérification à l'assemblée. Les vérificateurs, Steve Raffl et Raphaël Schneider recommandent leur approbation.

c) Approbation des comptes

L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes 2023 et en donne décharge au comité.

6. Présentation de l'horaire 2025

Gérald Marchand explique à l'assemblée que l'horaire 2025 sera un copier-coller de celui de 2024.

Des changements sont annoncés pour 2026 avec plus de trains entre Porrentruy et Delémont qui fait que toutes les lignes devront être revues.

David Asséo, en tant que représentant du canton du Jura, informe l'assemblée que les chiffres sont bons avec les offres mises en place. Cependant, les exigences de la Confédération demandent de revoir les dépenses. C'est pourquoi il est bien que beaucoup de personnes se déplacent en transport public pour que le canton ait de bons arguments et que les courses puissent être maintenues. Certaines lignes n'ont pas beaucoup de passagers, d'autres marches très bien.

Une question est demandée concernant le taux de couverture des lignes. Certaines lignes sont bien rentabilisées et d'autres n'ont pas de rentabilité.

7. Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)

Aucune proposition des membres nous étant parvenue, nous passons au point suivant.

8. Budget 2025

Fabienne donne connaissance du budget 2025 avec un total de produits de Fr. 82'700.00 et un total de charges de SFR 90'800.00. Une perte de Fr. 8'100.00 est donc inscrite au budget.

Patrick complète avec le fait que le poste des courses spéciales augmente bien et que l'important pour notre Association est que les personnes rentrent en toute sécurité.

En 2025, le comité envisage de faire de la promotion pour trouver de l'aide financière.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

9. Fixation des cotisations

Le président présente la fixation des cotisations sans changement pour 2025, soit :

- Membres individuels SFR. 25.00
- Membres couples SFR. 40.00
- Membres collectifs SFR. 100.00
- Communes 8 centimes par course et habitant avec un plafond à 35 centimes par habitant

Toutes les personnes présentes acceptent ces tarifications.

10. Election du comité

Les membres suivants se présentent pour le comité :

- Asséo David, représentant RCJU
- Burkhalter Joël, Courrendlin – vice-président
- Cerf Patrick, Corban
- Gagnebin Christophe, Tramelan
- Guélat Olga, Bure
- Lüthi Pierre-Emmanuel, Le Noirmont
- Parietti Julien, Porrentruy
- Roulin Mathilde, Moutier
- Suarez Nathalie, Rossemaison

Maryvonne Pic Jeandupeux, membre depuis 2010 et trésorière a remis sa démission, ainsi que Marguerite Vuillaume, membre depuis l'assemblée de 2018. Nous les remercions pour leur dévouement et leur travail au sein du comité de l'Association.

Le président est disponible si quelqu'un veut rejoindre notre comité qui est en recherche perpétuelle de nouveaux représentants. Il demande de ne pas hésiter à le contacter.

L'assemblée accepte le nouveau comité par acclamation.

11. Election du président

Nathalie Suarez, remercie Patrick Cerf pour son dévouement en temps que président de notre Association depuis l'assemblée 2021.

Patrick Cerf se représente à son élection. Toutes les personnes présentes le nomment par applaudissement et il est sincèrement remercié.

Patrick remercie du bon accueil et est au top pour repartir pour les trois prochaines années. Il rappelle que le développement du Noctambus se fait pour toutes les personnes et pas seulement pour les jeunes. La rentrée en toute sécurité lui tient particulièrement à cœur. La mission entamée en 2003 par Olivier Jeannerat et la fusion des Noctambus de 2010 est un bon outil pour les rentrées nocturnes en toute sécurité. Il est bien de la continuer avec toute l'énergie qui nous est donnée.

12. Membres soutiens : admissions, démissions

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des membres soutiens du Noctambus.

56 communes sont membres de l'association. Une de moins que l'année dernière vu la fusion des communes de Bonfol et Beurnevésin qui forment la nouvelle commune de Basse-Vendline.

94 membres individuels, en diminution de 12 par rapport à l'année précédente.

122 membres couples, en augmentation de 4 par rapport à l'année précédente.

48 membres collectifs, en diminution de 3 par rapport à l'année précédente.

Nous sommes toujours à la recherche de membres soutiens, merci d'en parler autour de vous et n'hésitez pas à contacter notre secrétariat info@noctambus-jura.ch qui vous renseignera volontiers.

13. Divers

Des cartes nocturnes et des chocolats sont distribués aux personnes présentes pour les remercier de leur présence et leur soutien à notre Association.

Il est demandé si les cartes sont transmissibles. Oui, et elles sont valables de minuit à quatre heures sur tout le réseau Noctambus jurassien.

M. Pierre Comte, représentant de Carpostal remercie l'association pour leur bonne collaboration et fait savoir qu'il a quelques horaires 2025 disponible. Il demande un renseignement concernant le nouveau logo et fait savoir que certaines lignes n'ont pas encore le bon numéro. Gérald regarde avec lui pour que les changements se fassent au mieux.

Le représentant de Saulcy demande s'il ne serait pas possible d'avoir un bus qui arriverait directement de Glovelier car les personnes de sa commune et de la Courtine sortent plutôt dans la vallée et qu'il serait plus facile de rentrer directement plutôt que de faire un détour par Saignelégier qui rallonge profondément le trajet. Le président lui répond que le mieux serait de se retrouver autour d'une table pour trouver des solutions.

Le président termine l'assemblée en remerciant sincèrement les chauffeurs qui passent les nuits au volant pour transporter les passagers en toute sécurité durant toute l'année. Ils sont remerciés par les applaudissements de l'assemblée.

Personne ne demandant encore la parole, Patrick remercie les personnes présentes et invite les participants à une petite collation pour terminer cette assemblée dans la convivialité.

L'assemblée se termine à 19h45.

Les Breuleux, le 28 novembre 2024/Fabienne Donzé-Boillat